

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAZICOURT DU 19 JANVIER 2021

Le 19 janvier 2021, à dix-huit heures trente le conseil municipal s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Madame Marinette CAROLE, Maire,

**Date de convocation** : 12 janvier 2021

**Date d'affichage** : 12 janvier 2021

Présents : Mesdames CAROLE, ADELL-DUBOC, BARRUET, DEVECQ, VERDOT Messieurs WILFOURT, JACQUOT, GAILLARD, GOVAERT, OTTEVAERE

Absent excusé : Monsieur DUGROSPREZ

Secrétaire de séance : Monsieur JACQUOT

La lecture du procès-verbal de la précédente séance n'appelle pas d'observation. Il est adopté à l'unanimité.

**Objet : Recours au Service Instructeur Mutualisé d'Oise et d'Halatte pour l'instruction du droit des sols et autorisation de signature de la convention permettant à l'adhésion au SIMOH (Service Instructeur Mutualisé d'Oise et d'Halatte)**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-4-2,

Vu le code de l'Urbanisme, notamment ses articles R.423-15, L.422-1, L.422-8, et R.423-8

Considérant les dispositions de la loi « ALUR » promulguée le 24 mars 2014, qui mettra fin, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services de la DDT pour l'instruction des actes au profit des communes qui y avaient recours,

Considérant que la suppression de la mise à disposition gratuite de l'état conduit les communes à trouver de nouvelles solutions en matière d'instruction du droit des sols,

Considérant que la commune de Pont-Sainte-Maxence est en capacité de créer un service mutualisé destiné à remplacer le rôle de la direction départementale des territoires (DDT)

Considérant l'impossibilité pour les communes de créer un service instructeur,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

Adopte la décision suivante :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Conseil municipal approuve la prolongation du recours au service instructeur mutualisé d'Oise et d'Halatte (SIMOH) mis en place par la commune de Pont-Sainte-Maxence et la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle est signée pour une période de 4 ans, soit jusqu'au 31 Décembre 2024.**

**Article 2** : Le Conseil Municipal approuve la convention entre la commune et le SIMOH relative à la mise à disposition du service « droit des sols » pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

**Article 3** : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention entre la commune et le SIMOH relative à la mise à disposition du service « droit des sols » pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

**Article 4** : Madame le Maire est autorisée à exécuter la présente délibération en tant que besoin.

**Objet : Convention de mandat avec le SEZEO pour l'enfouissement coordonné des réseaux BT-EP route de Compiègne à Bazicourt**

Le Conseil Municipal,

Considérant que les travaux d'enfouissement des réseaux route de Compiègne impliquent la compétence simultanée de plusieurs maîtres d'ouvrages,

Vu le projet de convention pour la mise en souterrain des réseaux avec le SEZEO pour l'enfouissement des réseaux Basse Tension et Eclairage Public route de Compiègne.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les conditions fixées par le projet de convention avec le SEZEO.

-**AUTORISE** Madame le Maire à signer cette convention et toutes pièces y afférentes.

### **Objet : Cession de la parcelle B 50 à la commune par l'EPFLO**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2020 du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local des Territoires Oise et Aisne.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** la cession au profit de la commune de Bazicourt, au prix de 1 €, de la parcelle B n°50 d'une contenance cadastrale de 72 ca.

-**AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette cession.

### **Objet : Abandon du Projet de ZAC NORD**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le sujet cité en objet a été abordé en conseil communautaire et que la commune de Bazicourt doit se prononcer sur la poursuite du projet d'aménagement de la ZAC Nord.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal **se prononce pour l'abandon du projet.**

### **Questions diverses :**

#### Devis :

Divers devis ont été demandés afin de préparer le prochain budget suivant les urgences.

- Réfection de la rue du cimetière par l'entreprise WIAME : 4 660 € HT
- Réfection de la partie sanitaire de l'école : peinture, faux-plafond, éclairage) par l'entreprise Gaillard : 5 875 € HT
- Réparations de l'intérieur de l'église par l'entreprise Kuboj : rebouchage des fissures : 5 349 € HT, peinture totale à la chaux : 21 296 € HT. Travaux qui pourront être réalisés en 2 tranches.
- Fourniture de 80 peupliers pour la rue des bois : 547,20 € HT

#### Abattage des peupliers derrière la mairie :

Ces travaux ont bien été réalisés le 11 septembre par la Sté Idelot et faute de pouvoir les sortir sont restés sur place.

### Abattage des sapins du cimetière :

Réalisé le 26 octobre par l'entreprise HTBT. Merci à Frédéric Jacquot pour avoir mis du personnel à disposition pour l'abattage et merci à Francis Dugrosprez pour le chargement et transport des bois. En attente d'un devis de la Sté Loiseleur pour le remplacement de ces sujets.

### Décorations de Noël

Satisfaction de la population en général.

Un certain nombre de prises sont prévues sur les futurs candélabres du CD 13 ainsi que dans le futur lotissement Oise-Habitat, donc d'autres décorations seront à prévoir, les prix étant nettement en baisse.

### Colis de Noël

Ils ont été distribués le 19 décembre. Un pot (café, jus de fruits et friandises) était offert.

### Travaux enfouissement route de Compiègne

Les travaux ont démarré en Novembre, toute la partie enfouissement est terminée. Le chantier est arrêté depuis le 19 décembre et devrait reprendre très prochainement pour la pose des candélabres.

### Travaux Oise Habitat

Toute la partie VRD est terminée, la partie bâtiment est en appel d'offres et la vente des terrains à bâtir est lancée.

### Projet cressonnière

Une réunion entre le SMOA (JC Bulot), le président du Syndicat des Eaux (M. Portenart), Mme Prin (Lycée agricole d'Airion), le président de chasse, quelques élus (Marinette Carole, Gérard Wilfour et Jean-Michel Gaillard) a eu lieu le 30 novembre afin d'émettre quelques idées sur ce qu'il était possible de projeter sur ce site avec les élèves du Lycée agricole.

Il a donc été décidé dans un premier temps de nettoyer 2 fosses afin de garder en souvenir le patrimoine de la cressonnière son rôle essentiel.

La première intervention est prévue le 1<sup>er</sup> Février.

### Chien du lotissement

Plusieurs plaintes ont été déposées concernant les aboiements d'un chien impasse des Merisiers. Une pétition signée de plusieurs personnes du lotissement leur a même été remise en mains propres par Marinette Carole et Gérard Wilfour.

### Panneau de basket école

Au conseil d'école la question a été posée concernant l'installation du panneau de basket. Gérard Wilfour répond que c'est en cours, Michel Manresa fait un mât de support.

### Assurance AXA

Nous avons été démarchés par les assurances AXA pour une proposition de convention qui ne coûterait rien à la commune mais qui du fait d'en avertir la population par le biais du journal communal ferait bénéficier les administrés qui y souscriraient d'une réduction.

Cette proposition est mise au vote : 3 contre – 3 abstentions – 4 pour.

Cette convention ne sera donc pas signée.

### Vente du tracteur

Personne n'étant intéressée par l'achat du tracteur avec une mise à prix de 500 euros, un candidat a proposé de l'acheter pour 300 euros. Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné son accord.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 45.  
Et les membres présents ont signé au registre.